

## Collège de zone de secours « Val de Sambre »

En application de l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile, telle qu'amendée ultérieurement, la liste des délibérations prises par le Collège de zone est publiée par voie d'affichage au siège social de la zone visé à l'article 20 ainsi que dans tous les postes de la Zone OU par leur mise en ligne sur le site Internet de la Zone.

### Liste des délibérations de la séance du Collège de Zone du 25 mars 2025

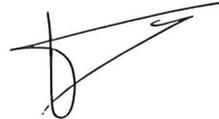
1. Approbation du procès-verbal du Collège de zone du 11 mars 2025
  2. Mise en irrécouvrable de factures ambulance pour cause de décès
  3. Mise en irrécouvrable d'une facturation d'intervention
  4. Mise en irrécouvrable de droits constatés - Année 2016
  5. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés - Année 2017
  6. Mise en irrécouvrable de certains droits constatés – Année 2023
  7. Mise en irrécouvrable de factures ambulance 2022
  8. Contraintes à l'encontre de certains débiteurs de la zone
  9. Prise d'acte de la composition de la délégation syndicale CSC
  10. Proposition Conseil de zone – Autorisation d'utilisation de caméras lors des missions d'intervention
  11. Ordonnancement des mandats N°232 au N° 255
  12. Ordonnancement des mandats N°229 au N° 231
- Points adjoints à la séance :
13. Ordonnancement des mandats N°256 au N° 257
  14. Ordonnancement des mandats N°258 au N° 274
  15. Prolongation d'interruption complète de carrière d'un capitaine professionnel pour une période de 6 mois

**Le Secrétaire de Zone,**



**Xavier GOBBO.**

**Le Président de Zone,**



**Philippe VAUTARD.**